



## Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat



Sarlat, le 27 février 2020 N°4

### UNE NOUVELLE DOTATION OUI, MAIS CE N'EST PAS SUFFISANT !

Nous avons pris connaissance de l'attribution d'une dotation budgétaire supplémentaire de 184 000 € pour l'hôpital de Sarlat en 2020, dotation qui devrait être renouvelée au moins 2 ans dans le cadre du plan : « Investir pour l'hôpital, ma santé 2022 ».

Cette somme serait destinée, d'après le communiqué du 8 février dernier de la députée Mme Dubois, « à l'achat de petits matériels pour faciliter le travail quotidien des soignants ».

### MAIS DE QUEL PETIT MATERIEL PARLE-T-ON ?

Pour ce qui nous concerne, cette allocation ne doit pas combler les dépenses courantes qui doivent faire partie du budget général et initial (comme les compresses, pansements, kits divers de soins, lits médicalisés...) mais bien encourager le développement de nouvelles offres de soins et/ou améliorer les conditions de vie des personnels au quotidien.

Pour l'offre de soins, l'achat et l'installation d'un mammographe numérique\* permettrait aux femmes du Sarladais, dans le cadre de Vitalis, de bénéficier de la double lecture de leur mammographie.

Ce qui n'est plus le cas depuis septembre 2019. Pour en bénéficier les femmes doivent se rendre à Périgueux.

Suite aux mouvements de grève et de protestation des hospitaliers depuis plus de 10 mois, pour exiger des salaires attractifs et de meilleures conditions d'exercice, le gouvernement a donc décidé de lâcher quelques miettes mais nous sommes encore très loin du compte.

Les déficits se sont accumulés depuis tellement d'années que la revendication essentielle demeure : **celle d'une orientation politique et budgétaire radicalement différente, prenant en compte les réels besoins de la population en matière de santé : la T2A n'est pas adaptée\*\* aux maladies chroniques et à la réanimation...**

Pour **Sarlat**, nous maintenons qu'il est indispensable de réouvrir

- des lits de chirurgie orthopédique et viscérale,
- une unité de soins intensifs,
- la réinstallation du pôle de stérilisation
- l'amplification de la chirurgie ambulatoire.

Tout cela nécessite des embauches supplémentaires et la volonté politique de développer sur l'ensemble du territoire une politique de santé axée sur les besoins et non pas sur les moyens en évitant les aller et retour Sarlat-Périgueux au nom du respect de la planète !

\*arrêté du 22 février 2019

\*\* T2A : tarification à l'acte

**Rejoignez-nous, informez-vous, adhérez à l'association pour 5€ par an !**

***Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@wanadoo.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr)  
ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacrampette  
chemin de la Gendronnie, 24200 Sarlat  
Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191  
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins***